

STATIONNEMENT INTERDIT TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT :

DU 30/04 À 5H
AU 2/05 À 3H

Av des Belges

DU 30/04 À 12H
AU 2/05 À 17H

Traverse St Pierre
Rue Pierre de Coubertin
Bd des Poilus

DU 30/04 À 20H
AU 2/05 À 14H

Av René Cassin
Av Benjamin Abram
Av Robert Shuman
Av Winston Churchill

DU 30/04 À 20H
AU 2/05 À 17H

Cours Gambetta
Av Victor Hugo
Bd du Roi René
Av des écoles militaires
Bd Carnot
Cours des Arts et Métiers
Rue Nostradamus
Av Sainte Victoire
Cours St Louis
Place Miolis
Rue de l'Opéra



Retrouvez le plan complet des interdictions de stationnement sur aixenprovence.fr ou en scannant ce Qr-Code

VOIES IMPACTÉES PAR DES INTERDICTIONS DE CIRCULATION (TOTALES OU PARTIELLES) :

DU 1/05 À 4H
AU 2/05 À 3H

Av des Belges
Av Napoléons Bonaparte

LE 1/05
DE 8H À 17H

Bd Victor Hugo
Boulevard du Roi René
Cours Gambetta
Traverse St Pierre
Rue Pierre de Coubertin
Av des écoles militaires
Bd des Poilus
Bd Carnot
Court des Arts et Métiers
Rue Nostradamus
Av Sainte Victoire
Rue de l'opéra

LE 01/05
DE 9H30 À 14H

Av René Cassin
Av Val St André
Av Henri Malacrida
Av Benjamin Abram
Av Robert Shuman
Av Winston Churchill
Av Pierre Brossollette



Retrouvez le plan complet des interdictions de circulation à l'intérieur de ce document, sur aixenprovence.fr ou en scannant ce Qr-Code